

## PROTECTION SOCIALE

### ASSURANCE MALADIE, MATERNITÉ, DÉCÈS

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES  
ET DE LA SANTÉ

#### **Arrêté du 9 septembre 2013 portant nomination au Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie**

NOR : AFSS1330668A

La ministre des affaires sociales et de la santé,

Vu le décret n° 2006-1370 du 10 novembre 2006 modifié relatif à la composition et au fonctionnement du Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Mme Dominique POLTON est renouvelée en qualité de membre du Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie au titre des personnalités choisies en raison de leur compétence et de leur expérience.

#### Article 2

Sont nommés membres du Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie au titre des personnalités choisies en raison de leur compétence et de leur expérience, les personnes suivantes :

Mme Valérie PARIS, en remplacement de M. Bruno DURIEUX.

M. Didier HOUSSIN, en remplacement de M. Bernard LUBOINSKI.

M. Yves CHARPAK, en remplacement de M. Guillaume SARKOZY.

#### Article 3

Sont renouvelés en qualité de membre du Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie au titre des représentants des usagers, les personnes suivantes :

Mme Christiane BASSET au titre de l'Union nationale des associations familiales.

M. Christian SAOUT au titre du Collectif interassociatif sur la santé.

#### Article 4

Le directeur de la sécurité sociale et le directeur général de la santé sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales et de la santé.

Fait le 9 septembre 2013.

Pour la ministre et par délégation :

*Le directeur général de la santé,*  
J.-Y. GRALL

*Le directeur de la sécurité sociale,*  
T. FATOME